



Communiqué de presse

13 février 2025

Les TPE face aux enjeux de la transition énergétique : les enseignements de l'étude 2024 de l'Observatoire de la Transition Energétique des professionnels*

Les résultats 2024 de l'Observatoire de la Transition Energétique des professionnels sont riches d'enseignements et confortent ENGIE dans la poursuite de son engagement en faveur des très petites et moyennes entreprises (artisans, commerçants, professions libérales) afin de les aider à réduire durablement leurs coûts énergétiques tout en diminuant leur empreinte carbone.

L'urgence de la transition énergétique dans le secteur tertiaire

Les TPE et PME de moins de 20 salariés représentent deux tiers des établissements tertiaires en France. Ce secteur consomme actuellement 90 TWh par an, soit 40 % de l'énergie consommée et émet 35 % des gaz à effet de serre du secteur tertiaire. Néanmoins, **alors que 69 % des professionnels estiment qu'il est important de réduire leur consommation énergétique, seules 15 % des entreprises affirment se sentir pleinement impliquées dans la transition énergétique.** Il y a également une grande disparité de consommation énergétique des TPE et PME selon leur activité, certaines avec des besoins importants en raison d'équipements spécifiques, comme par exemple les salles de sport, les boulangeries ou salons de coiffure.

Des freins à lever pour accélérer la transition des professionnels

Les résultats publiés par l'Observatoire de la Transition Energétique montrent les principaux leviers à activer pour améliorer la transition énergétique des professionnels.

Si seulement 22 % des professionnels connaissent précisément leur consommation d'énergie, 52 % d'entre eux souhaitent connaître leur empreinte carbone, alors que 8 % l'ont déjà évaluée. Par méconnaissance, de nombreux professionnels ne savent pas identifier les usages énergétiques les plus consommateurs dans leurs locaux. Pour la majorité des secteurs, le chauffage constitue le poste le plus énergivore. On peut citer le cas des commerces alimentaires où les consommations associées au chauffage dépassent en moyenne celles associées à la réfrigération. Par ailleurs, **plus de deux tiers des professionnels déclarent ne pas maîtriser les démarches nécessaires** pour réduire leur consommation d'énergie. Les principaux freins et idées reçues méritent d'être levés (coût élevé, complexité des démarches, manque de visibilité sur les bénéfices...) par une information claire : **66 % des professionnels se disent mal informés sur les aides financières disponibles, pourtant essentielles pour amortir les investissements.**

Aujourd'hui, seulement 1 professionnel sur 2 pense mettre en œuvre des actions d'économies d'énergie. Et pour la majorité d'entre eux le budget à y consacrer demeure inférieur à 2 500 euros.

Des démarches de rénovation efficaces

Si les secteurs les plus consommateurs à l'échelle du parc tertiaire sont, dans l'ordre : les activités de bureaux et professions intellectuelles, le commerce de gros, le commerce de détail, les bâtiments dédiés à l'accueil du public, les bâtiments de santé, des solutions existent pour accompagner chacune de ces TPE dans leur transition énergétique.

L'Observatoire de la Transition Énergétique des professionnels a révélé que **certains gestes ont un impact significatif** : par exemple pour le secteur bureaux et professions intellectuelles, changer son ancienne chaudière gaz pour une chaudière gaz à très haute performance énergétique génère un gain de 28 % d'économies d'énergie sur le poste du chauffage et de 26 % sur le total des émissions de gaz à effet de serre ; la mise en place de zoning d'éclairage et de détecteurs de présence avec minuteur également, et en cas de climatisation, l'usage d'une Pompe à Chaleur réversible allège la facture.

Des outils pour agir : bilan et accompagnement personnalisés

Pour répondre aux attentes des professionnels, ENGIE propose un accompagnement sur mesure (bilans personnalisés, simulateurs d'aides et conseils dédiés) : **Le Bilan Économies d'Énergie (BEE)**. Outil phare développé par ENGIE pour accompagner les professionnels, il permet d'identifier les actions prioritaires et d'évaluer leur impact potentiel. **En moyenne, la mise en œuvre de l'ensemble des conseils personnalisés dans ce bilan permettrait d'arriver à un gain estimé de 24 %⁽¹⁾ sur la consommation énergétique globale du local.** Ce bilan est accessible gratuitement sur le [site ENGIE Pro](#).

En collaboration avec des experts, ENGIE aide les entreprises à identifier des solutions adaptées à leur secteur d'activité, en leur donnant les moyens d'agir et de mesurer l'impact de leurs choix. **Depuis début 2020, plus de 80 000 Bilans Economies d'Énergie ont été réalisés pour accompagner les professionnels dans leur transition énergétique.**

Chiffres clés :

- 2/3 des établissements tertiaires en France sont des TPE/PME.
- Le secteur des petits professionnels émet environ l'équivalent de 8 millions de tonnes par an de gaz à effet de serre, principalement liés aux énergies fossiles (gaz, fioul, charbon).
- Part du chauffage : en moyenne, 40 % de la consommation énergétique d'un bâtiment est liée au chauffage, pouvant atteindre 60 % dans les établissements avec peu d'équipements spécifiques (salles de sport, hébergements, etc.).
- 2/3 des professionnels se disent mal informés sur les aides financières.
- Plus de 80 000 bilans d'économies d'énergie ont été réalisés par ENGIE auprès des professionnels.

*Les données de l'Observatoire de la Transition Énergétique des professionnels sont issues d'un sondage réalisé en partenariat avec l'IFOP du 9 au 19 juillet 2024, ainsi que des études et analyses réalisées par le Lab. CRIGEN, Research&Innovation (sur la base des sources Energie demain, SIRENE, Eco Energie d'ENGIE)

1) La moyenne des économies financières réalisables en appliquant l'ensemble des recommandations et écogestes préconisés, sont calculées sur la base de 40 738 bilans réalisés par ENGIE pour les professionnels, entre le 14/12/2020 et le 03/02/2025. Ces moyennes ne constituent pas une promesse d'économie financière qui dépendent de la situation particulière de chaque professionnel.

Contact presse : Violaine de Saint Vaulry – 06 09 48 49 60 – violaine.desaintvaulry@external.engie.com

À propos d'ENGIE France Retail

ENGIE France Retail est l'entité du groupe ENGIE dédiée à la fourniture d'électricité, de gaz naturel et de services associés aux particuliers et professionnels en France. ENGIE France Retail a pour ambition d'être leur partenaire engagé pour les accompagner dans une transition énergétique simple, désirable et abordable. À l'écoute de leurs clients, ses équipes leur permettront de consommer moins et mieux, au meilleur moment et au prix le plus adapté, grâce à des solutions intégrées associant énergie, services et équipements. ENGIE France Retail compte 7 000 collaborateurs dont 3 000 techniciens et 180 agences via sa filiale ENGIE Home Services.

Pour en savoir plus : www.pro.engie.fr



@ENGIEproFR